

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 20/06/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité					
2	LIBELLE DU POSTE : Vétérinaire en charge de la sécurité sanitaire des aliments + Chef adjoint de la cellule zoosanitaire					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 1248		
	PROGRAMME : 962 02			PROGRAMME R.H : 970 03		
	CENTRE DE TRAVAIL : 384					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – FAAA – Cellule zoosanitaire					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent exerce des fonctions d'encadrement supérieur, de contrôle et d'expertise. Il participe à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques relatives à la santé publique vétérinaire. Il assure la surveillance de l'hygiène et de la qualité sanitaire des denrées alimentaires au stade de la production primaire (hors produits de la pêche, aquaculture et apiculture) et dans les établissements qui les manipulent (avant transformation). Il encadre les agents de la cellule en l'absence du chef de cellule.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 20	3	15	1		1AN2
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule zoosanitaire					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Bureau avec ligne téléphonique sans restriction d'appel/réseau, ordinateur - Vêtements et petit équipement de travail - Indemnités kilométriques - EPI pour les missions en abattoir : casque anti-bruit, charlotte, bottes de protection, tenue d'abattoir (pantalon + blouse), gants anti-coupure et gants en latex.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Heures de travail adaptées à l'activité de contrôle ; - Déplacements possibles dans les autres îles par avion ou par bateau pour effectuer des missions de contrôle ; - Assermentation nécessaire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de santé publique vétérinaire, dans le champ de la sécurité sanitaire des aliments, plans d'urgence en réponse aux crises sanitaires, schémas et programmes sanitaires ; - Contribuer à l'évolution de la réglementation dans les domaines de santé publique vétérinaire ; - Veiller à la bonne application des textes réglementaires existants dans les domaines de sa compétence ; - Contrôler les ateliers de production d'œufs, établir les rapports, assurer le suivi administratif et/ou pénal - Instruire les demandes d'agrément pour les ateliers de production d'œufs ; - Encadrer, animer et gérer les agents en charge des missions de sa responsabilité ; - Assurer la coordination et le bon déroulement de l'inspection sanitaire à l'abattoir, dans le cadre de la coactivité ; - Assurer les relations avec les usagers, professionnels, vétérinaires ; - Rédiger, éditer et diffuser les plans de surveillance ; - Piloter l'exécution des plans établis, - Rédiger des rapports annuels ; - Proposer des actions en lien avec l'ensemble des acteurs des filières contrôlées.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Biologiste, Vétérinaire, Pharmacien et Chirurgien Dentiste
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Doctorat vétérinaire reconnu en UE

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtriser et faire appliquer la réglementation en vigueur en matière de santé et de protection animale (réglementation locale, nationale et internationale) ;			X
	- Connaître le cadre réglementaire polynésien en rapport avec l'activité ;			X
	- Connaître l'organisation des autorités sanitaires de principaux pays partenaires de la Polynésie française, à l'import et à l'export ;			X
	- Maîtriser les sources officielles pertinentes d'informations sanitaires ;			X
	- Etre capable de négocier un certificat sanitaire ou vétérinaire ;			X
	- Etre capable d'apprécier les risques zoonosaires de transmission des maladies et agents pathogènes dans les domaines des échanges internationaux ;		X	
	- Etre capable de mener les inspections réglementaires ;		X	
	- Maîtriser les techniques de gestion de crise ;		X	
	- Maîtriser les méthodes et les techniques de médecine vétérinaire ;		X	
	- Savoir diriger une équipe ;		X	
	- Méthodes de contrôle et d'inspection ;		X	
	- Techniques rédactionnelles juridiques ;		X	
	- Connaissance des normes internationales ;		X	
	- Maîtriser l'outil informatique et statistique ;		X	
	- Savoir rédiger ;		X	
	- Maîtriser l'anglais (oral et écrit).		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en santé animale ; - Expérience dans la gestion des plans de contrôles, de leur application, de l'inspection sanitaire - Travail en administration centrale ou déconcentrée dans les domaines concernés.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : Formation sûreté aéroport
----	--

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	---

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 27/10/2022 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité					
2	LIBELLE DU POSTE : Vétérinaire en charge de la santé et protection animale, animaux de rente + Chef de la cellule zoosanitaire + Chef de service adjoint					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 7					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 384	CODE POSTE : 1247 PROGRAMME R.H : 970 03				
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – FAAA – Cellule zoosanitaire					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le vétérinaire élabore, planifie, anime et coordonne les missions en santé et protection animale des animaux de rente (bovins, porcs, chèvres, volailles, abeilles). Il applique la réglementation et est force de proposition pour l'adapter. Il assure le remplacement des autres vétérinaires en cas d'absence en expédiant les affaires courantes. Il assure la fonction de chef de service adjoint en l'absence du chef de service.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 73	11	32	5	16	2AN2, 7AN5
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de la DBS					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Véhicule de service					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Heures de travail adaptées à l'activité de contrôle ;- Assermentation nécessaire.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Pallier en l'absence du chef de service pour assurer les activités relatives au service ;- Assister le chef de service dans la gestion administrative (élaboration et suivi du budget, RH, etc.) ;- Développer les relations de collaboration avec les autres administrations et les représentants des professionnels ;- Superviser l'organisation des contrôles des élevages d'animaux de rente ;- Etablir des permis d'importation et des certificats d'exportation ;- Contrôler les animaux vivants aux frontières internationales et en interinsulaire ;- Suivre, gérer et contrôler la protection et le bien-être des animaux de rente ;- Etablir les rapports et assurer le suivi administratif et/ou pénal ;- Participer à l'élaboration et à l'évolution de la réglementation locale ;- Proposer des programmes de lutte et de contrôle des maladies des animaux de rente ;- Préparer la réponse aux crises sanitaires (notamment la mise en place du plan d'urgence grippe aviaire, peste porcine africaine, etc.) ;- Etablir les critères et les indicateurs de suivi des programmes ;- Suivre et animer des programmes liés à son secteur d'activité.					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Pallier l'absence d'un collègue en vue d'assurer la continuité du service public ;- Participer aux réunions et représenter la DBS en tant que de besoin ;- Suppléer le chef de service en tant que de besoin.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Biologiste, Vétérinaire, Pharmacien et Chirurgien Dentiste
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Doctorat vétérinaire reconnu en Union Européenne

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtrise et application de la réglementation en vigueur en matière de santé et de protection animale (réglementation locale, nationale et internationale) ;			X
	- Maîtrise des techniques de gestion de crise ;			X
	- Maîtrise des méthodes et des techniques de médecine vétérinaire ;			X
	- Gestion de projet ;		X	
	- Gestion d'équipe ;		X	
	- Maîtrise des méthodes de contrôle et d'inspection ;			X
	- Maîtrise des normes internationales ;		X	
	- Maîtrise des techniques rédactionnelles juridiques ;		X	
	- Encadrement et management d'une équipe.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en santé animale ; - Expérience dans la gestion des plans de contrôles, de leur application, de l'inspection sanitaire en élevage et en ateliers de production ; - Travail en administration centrale ou déconcentrée dans les domaines concernés.
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :